



Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02037785

HAL Id: hceres-02037785

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037785>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence mention *Sociologie* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est un diplôme à vocation générale qui permet de couvrir un ensemble de disciplines de sciences humaines et sociales (SHS). Dispensée au sein du Département de Sociologie et de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH), elle est organisée en trois parcours distincts et repose sur la contribution de nombreuses disciplines en SHS (histoire, ethnologie, philosophie, économie). La licence autorise ainsi soit l'acquisition progressive d'une spécialisation disciplinaire en sociologie (parcours *Sociologie*), soit la préparation à l'enseignement (parcours *Métiers de l'enseignement du premier degré*), soit la poursuite d'une formation générale en SHS (*Parcours d'ouverture pluridisciplinaire - POP*). Ce dernier parcours est organisé en partenariat avec les départements de philosophie et d'ethnologie.

Elle permet la poursuite d'études en sociologie ou dans d'autres formations, la réussite à des concours de la fonction publique, voire une insertion professionnelle directe.

Synthèse de l'évaluation

Grâce à une spécialisation progressive, la structuration du cursus de la licence de *Sociologie* est en adéquation avec ses objectifs de formation des étudiants à une compréhension générale du monde social contemporain. La licence comprend un tronc commun et des parcours différenciés : parcours *Sociologie*, *Parcours d'ouverture pluridisciplinaire POP* (option ethnologie dès le premier semestre -S1- de la première année -L1-), parcours *Métiers de l'enseignement du premier degré* à partir du premier semestre de la troisième année de licence -L3-). Elle offre des cours mutualisés avec d'autres départements et de nombreuses passerelles. Elle permet l'accueil ou la réorientation d'étudiants en provenance ou vers d'autres diplômes de l'UBO.

L'ensemble des enseignements est principalement dispensé en présentiel sur le site de Brest, mais l'usage d'une plateforme numérique vient compléter cet apprentissage, voire s'y substituer dans certains cas prévus par la réglementation. Scientifiquement et professionnellement, la licence a construit des relations étroites entre l'enseignement, la recherche et le tissu social environnant.

L'ancrage régional est fort et agit à plus d'un titre sur la formation : à la fois en ce qui concerne les axes d'études, mais également en ce qui concerne l'inscription dans la recherche et les relations avec le tissu social, comme l'attestent le programme GEST (grande enquête sociologique de terrain) mené dans les environs, le stage ou l'enquête de terrain effectués dans une association, une collectivité territoriale ou une entreprise locale en L3. Au niveau de l'Université, les échanges disciplinaires sont nombreux. Bien que les enseignants-chercheurs titulaires relèvent majoritairement des disciplines que sont la sociologie et l'ethnologie, la composition de l'équipe enseignante témoigne d'une grande pluridisciplinarité. Le pilotage de la licence repose, cependant, sur un trop petit groupe de maîtres de conférences (MCF) sans participation de professeur des universités (PR). La mise en œuvre des dispositifs innovants (création d'une plateforme numérique, etc.) en partenariat avec les départements de sociologie d'autres universités souligne, par ailleurs, un défaut de pilotage de la formation par des enseignants-chercheurs titulaires de section 19 (sociologie, démographie).

En dépit d'un pic de recrutement en 2012-13, les effectifs de la licence *Sociologie* sont en baisse depuis cinq ans. En revanche, le taux de réussite s'accroît en deuxième année (L2), davantage encore en L3, et l'accès en master souligne une bonne intégration de la licence dans l'offre de formation globale de l'université. La recherche, fortement orientée vers le local, est très présente dans le cursus lui-même et ce, dès la L2 (conférences, fête de la science). La

professionnalisation est parallèlement bien valorisée. Elle repose sur une pratique intense et encadrée individuellement du terrain (stage obligatoire de 150 heures correspondant à 13 % des crédits européens -ECTS) et est orientée soit vers la poursuite d'études dans d'autres diplômes en sciences sociales de l'UBO, soit vers l'acquisition de compétences communes à des diplômes professionnalisants.

La dimension internationale de la licence de sociologie est délicate à définir, car l'internationalisation est présentée à l'échelle de l'UFR mais moins à l'échelle de la formation. L'apprentissage des langues est pourtant largement encouragé puisque tous les étudiants de la licence (et de l'UFR) ont un cours de langue vivante obligatoire de deux heures par semaine à chaque semestre, et que le choix de langues proposées est grand grâce à un système de mutualisation - ce qui pourrait favoriser la mobilité sortante des étudiants de sociologie.

Le recrutement est ouvert à différents profils. Afin de favoriser la réussite des étudiants, la licence *Sociologie* bénéficie d'un plan commun à l'UBO reposant sur un suivi individuel des étudiants par un enseignant ainsi que sur un ensemble d'enseignements facilitant l'orientation dans les études (ateliers et conférences métiers, par exemple). Les passerelles vers d'autres disciplines sont facilitées par l'existence de différents parcours (*Parcours d'ouverture pluridisciplinaire - POP*, en partenariat avec les départements de philosophie et d'ethnologie ; *parcours Sociologie*). La licence propose de multiples adaptations en ce qui concerne les modalités d'apprentissage (cours en présentiel, à distance, différents types d'examens). Une unité d'enseignement (UE) libre est également prévue chaque année afin d'ouvrir les étudiants à d'autres disciplines. Tous les étudiants ont la possibilité de valider le certificat informatique et internet - C2i.

Dans ses modalités d'évaluation, la licence *Sociologie* tente de veiller au sein de chaque UE à une juste répartition des évaluations écrites, orales et sur dossier. La validation des résultats se fait de manière classique dans le cadre de la réglementation : les jurys d'examen à composition publique sont organisés au sein du département et se réunissent trois fois par an. Les règles de délivrance des diplômes sont établies par l'UBO via une circulaire, appliquée au niveau du département. Les règles de contrôle des connaissances (continu, final) ou de compensation ne sont pas précisées mais il est fait mention d'une deuxième session d'examen.

L'avis des étudiants est bien pris en compte par la formation. Le département de sociologie ne met pas en place de procédure standardisée d'évaluation des enseignements, mais lui préfère une évaluation qualitative, adaptée aux choix des enseignants (avis écrits anonymes, e-mails). De plus, une journée de restitution et d'échanges permet d'instituer un dialogue avec les étudiants. La participation systématique d'étudiants élus aux réunions du conseil du département contribue également à recueillir leur avis sur les enseignements ou les dysfonctionnements. Il n'existe cependant pas de réel conseil de perfectionnement, incluant des professionnels extérieurs et des représentants des masters visés par la formation.

En 2014, la licence ne disposait pas encore d'une réflexion autour du suivi de l'acquisition des compétences (portefeuille de compétences), mais s'engageait à le faire pour la future offre de formation. Elle met cependant au centre de ses préoccupations le développement de compétences transversales et souligne les compétences recherchées dans le supplément au diplôme ainsi que dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La collecte des informations sur le devenir des étudiants diplômés se fait par le biais d'un observatoire au sein de l'université sur la base de données collectées par les UFR. Principalement destinées à l'orientation professionnelle des étudiants, ces données fournies ne sont pas suffisantes pour constituer un retour d'expérience sur la formation dispensée et les améliorations possibles.

Points forts :

- Diplôme bien structuré, pensé pour offrir une formation à la fois généraliste et spécialisée aux étudiants.
- Enseignements innovants et bonne implication à l'échelle régionale grâce au programme GEST et au stage et à l'enquête de terrain.
- Lien important avec la recherche.
- Stage dont le poids est significatif, avec suivi individualisé/
- Mutualisation des cours de langues qui ouvrent à l'enseignement de 11 langues différentes.
- Dispositif d'accompagnement des étudiants opérationnel.

Points faibles :

- Trop faible participation d'enseignants relevant des disciplines sociologie et démographie et absence de PR dans le pilotage de la formation.
- Ouverture internationale peu claire au niveau de la licence elle-même.

- Modalités de suivi de l'acquisition des compétences à définir.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence d'indicateurs en matière de suivi des diplômés et donc de retour d'expérience.

Recommandations :

La licence gagnerait à améliorer les modalités de son auto-évaluation et à désigner un conseil de perfectionnement afin de rendre son fonctionnement et ses enseignements plus bénéfiques aux étudiants en bénéficiant d'un retour d'expérience régulier. Elle pourrait également développer l'accès des étudiants à des équipements informatiques pour tirer au maximum partie des apports du numérique.

Il serait bon aussi que la licence soit dotée en postes de MCF et PR qui puissent aider ce diplôme à augmenter les chances de réussite des étudiants et lui permette de se développer et de continuer de jouer son rôle nécessaire de formation de proximité.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le tableau des UE et le supplément au diplôme font état d'un nombre important de cours de sociologie générale et spécialisée tant du point de vue théorique que pratique. En L1, la combinaison de cours de sociologie, d'histoire, de philosophie et d'ethnologie mutualisés au sein du <i>Parcours d'ouverture pluridisciplinaire</i> (POP) permet d'asseoir une formation généraliste. De la L2 à la L3, les cours deviennent de plus en plus spécialisés grâce à l'existence de divers parcours (<i>Sociologie, Métiers de l'enseignement</i>) et du renforcement de l'ethnologie possible dans le parcours POP, option ethnologie. Pour les étudiants sociologues, la spécialisation prend une tournure plus appliquée avec la conduite d'une grande enquête collective aux côtés de cours de domaines spécifiques de la sociologie.
Environnement de la formation	La formation répond à un véritable besoin local et a su lier des liens forts en matière de recherche ainsi que pour la professionnalisation des étudiants. Le travail, l'école et le politique, mais aussi les questions sociales et de santé sont au centre des enseignements, mais aussi de la recherche sociologique dans le territoire, portée par le Laboratoire d'étude et de recherche en sociologie (LABERS, équipe d'accueil -EA 3149) et le Centre de recherche Bretonne et Celtique (CRBC, EA 4451 / UMS 3554). Les stages se font localement et en lien étroit avec le tissu socio-professionnel local. Les enseignements en ethnologie dispensés dès la première année permettent l'accès à une licence spécialisée unique dans la région Bretagne-Grand Ouest.
Equipe pédagogique	La licence <i>Sociologie</i> comprend dans son équipe enseignante de nombreux titulaires relevant de la section 19 (sociologie, démographie) ou de la section 20 (anthropologie, ethnologie, préhistoire) : 4 professeurs des universités (PR) qui n'ont pas de responsabilité dans la licence, 5 maîtres de conférences (MCF) dont un responsable de L2 et L3 et un responsable de département, 1 professeur agrégé (PRAG) responsable de L1, 3 attachés temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). Elle comprend également des titulaires et des vacataires dans d'autres disciplines : 1 économiste, 1 statisticien-informaticien, 1 historien, 3 philosophes. Un conseil de département comprenant des enseignants du département ainsi que des élus étudiants facilite l'organisation de la formation ainsi que la communication avec la direction de l'UFR LSH. La charge de l'encadrement pédagogique et des responsabilités administratives et d'animation de la formation pèse sur un petit nombre d'enseignants.
Effectifs et résultats	Le tableau récapitulatif des effectifs indique une forte chute - non analysée dans le dossier - ces dernières années, avec 60 inscrits en L1 à la rentrée 2013 et 68 à la rentrée 2014 (alors que les effectifs avaient grimpé jusqu'à 119 à la rentrée 2012). Le taux de passage de L1 en L2 reste faible (autour

	de 50 %). En L2 l'effectif était de 50 étudiants en 2013-2014, avec un taux de réussite moyen de 65%. En L3, l'effectif était de 37 inscrits en 2013-2014, avec un taux de réussite d'environ 85 %. On regrette l'absence d'analyse de ces chiffres dans le dossier d'autoévaluation, d'autant que la chute importante des effectifs mériterait que l'on s'y attarde. Selon le service de l'UBO (Cap-avenir) qui réalise des enquêtes pour l'Université, la majorité des diplômés poursuit en master à l'UBO ou intègre une autre L3 par équivalences au sein de l'UBO (60 %). Les autres intègrent un master dans une autre université (30 %) ou à l'ITES (15 %) - ce qui nous mène à un total surprenant de 105 % de poursuite d'études. L'insertion professionnelle directe est donc marginale. En l'état, le suivi des diplômés est insatisfaisant - la dernière enquête datant en outre de 2010.
--	---

Place de la recherche	Les étudiants prennent part à des activités menées par les laboratoires de recherche que sont le LABERS - Laboratoire d'études et de recherche en sociologie et le CRBC - Centre de recherche bretonne et celtique, à des conférences et à « la fête de la science ». En L3, un cours de 24 heures est destiné à initier les étudiants à la méthodologie de la recherche. Une collaboration avec le service de documentation, portée par un enseignant-chercheur correspondant, permet aux étudiants de suivre des ateliers relatifs à la documentation.
Place de la professionnalisation	La préprofessionnalisation est favorisée grâce une UE dédiée. Les étudiants construisent un « projet professionnel et personnel » dès le premier semestre (S3) de L2, validé par l'obtention de 2 ECTS- crédits européens. Elle est également supportée par la réalisation d'un stage en L3 et de la réalisation du programme « Grande enquête sociologique de terrain - GEST » en L2. La professionnalisation permet aux étudiants de s'orienter vers la licence professionnelle <i>Responsable d'actions gérontologiques</i> et d'accéder à des formations non universitaires des secteurs du travail social et de la santé (Écoles ou Institut de formation au travail social, formation comme éducateur spécialisé ou assistant de service social, Institut de Formation en Soins Infirmiers). Ils peuvent par ailleurs intégrer d'autres formations professionnalisantes à dominante SHS dans le tourisme, l'environnement ou l'aménagement, passer des concours de la fonction publique, intégrer des écoles journalisme ou accéder directement à l'emploi dans des métiers comme chargé d'enquête ou d'études.
Place des projets et stages	Un stage/enquête de terrain en L3 (150 heures) permet une véritable professionnalisation, et représente 8 ECTS au total. Il se déroule sous la forme d'un véritable stage ou d'une enquête de terrain, dans une association, une collectivité territoriale ou une entreprise locale. La professionnalisation peut également être observée au travers du programme GEST (Grande enquête sociologique de terrain) en L2 (on regrette cependant le manque d'informations à propos de cette GEST dans le dossier d'autoévaluation). L'encadrement est réalisé par un petit groupe d'enseignants et l'évaluation est effectuée doublement, grâce à un rapport d'enquête de terrain par observation et à un compte-rendu réflexif sur les conditions d'enquête.
Place de l'international	L'enseignement des langues étrangères se fait via la « Maison des langues » et des cours mutualisés, ce qui permet aux étudiants de la filière de disposer d'un vaste choix dans les langues enseignées (11 langues distinctes). Des créneaux fixes de 2 heures par semaine, à chaque semestre, assurent une progression sans risque de chevauchement avec d'autres enseignements. L'internationalisation repose sur une mobilité internationale des étudiants favorisée par le programme ERASMUS, sur plusieurs conventions avec des universités étrangères (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Argentine, Canada), et sur une mobilité enseignante. Toutefois, le dossier ne comprend que des informations à l'échelle de l'UFR, sans précision spécifique à la licence elle-même, interrogeant sur la réelle internationalisation de celle-ci.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur baccalauréat, sur diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) et par validation des acquis de l'expérience (VAE). Afin de favoriser la réussite des étudiants, la licence de sociologie a mis en place un « programme d'aide à la réussite » ainsi qu'un « <i>parcours d'ouverture pluridisciplinaire</i> » (POP) qui renforce les passerelles et ouvre le recrutement. Le programme d'aide à la réussite est commun à l'ensemble des licences de l'UFR LSH (enseignant-référent, conférences-métiers, ateliers pratiques). L'enseignement de l'ethnologie en L1 et L2 permet également d'offrir l'accès à la licence <i>Sciences de l'Homme, l'anthropologie, ethnologie</i> de l'UBO en L3. D'autre part, le parcours POP a été créé en partenariat avec deux autres départements, ce qui permet aux étudiants de différer le choix de leur spécialisation jusqu'au début de L3 entre sociologie, philosophie, et ethnologie.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Des modalités d'enseignement particulières sont proposées pour les étudiants salariés et « empêchés » ainsi que pour les sportifs et artistes de haut niveau. Il semble que ces modalités consistent en une suppression du contrôle continu au bénéfice d'examens terminaux. En L1 et L2, les étudiants peuvent valider le certificat informatique et internet C2i. auprès du service informatique de l'UFR. Au sein du département de sociologie, deux éléments témoignent de l'investissement dans le numérique : (1) Le recours par l'équipe pédagogique à la plateforme collaborative Moodle couvrant presque 75 % des enseignements de la discipline ; (2) Un projet d'enseignement à distance « sociologie@ouest » pour les étudiants de L1, en partenariat avec l'Université de Rennes 2. Ce projet est destiné à construire une collaboration trans-universitaire autour de trois enseignements : Introduction à la sociologie/Questions sociales, Questions de sociologie, Enquête par questionnaire et méthodologie de l'observation (Observation des mondes sociaux. Ce projet a reçu le soutien logistique et technique de l'UEB (Université Européenne de Bretagne). La dimension collaborative du projet est en cours de développement.
Evaluation des étudiants	Les règles de délivrance des diplômes sont établies pour l'ensemble de l'UBO. La composition des jurys est publique, elle intègre un président, 3 titulaires, 3 suppléants. Tous les enseignants intervenant dans l'année sont invités à participer. Les modalités d'évaluation ne sont pas spécifiées dans le dossier, si ce n'est le respect entre trois formes d'évaluations : écrite, orale et rédaction de dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences acquises par les étudiants n'est pas encore mis en place, mais une procédure est à l'étude. La méthodologie de la discipline, le supplément au diplôme et la fiche RNCP soulignent, en revanche, les compétences transversales à acquérir.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés relève d'un observatoire commun à l'Université (appelé Cap'Avenir) qui collecte les données et établit des statistiques sur le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle. Malheureusement, aucune précision n'est apportée concernant la licence de sociologie.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le dossier d'autoévaluation de la licence de sociologie indique plusieurs niveaux d'échange et d'évaluation par les étudiants : mise en œuvre par chaque enseignant d'une évaluation qualitative des enseignements à partir d'un avis anonyme sous forme écrite ou par l'envoi d'un courriel ; bilan des enseignements avec les étudiants lors de la journée de restitution des productions des étudiants ; participation systématique des étudiants élus aux réunions du conseil du département. En revanche, il n'y a pas de procédure quantitative standardisée type questionnaire permettant de recueillir leur avis. L'UFR a procédé en outre, en 2014, à une évaluation de ses pratiques administratives et logistiques en direction des étudiants qui a permis d'améliorer la réception et le suivi des étudiants. Cependant, il n'existe pas de véritable conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement



Université de Bretagne Occidentale

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,

Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**

Présidence
3, rue des Archives
CS 93837
29238 Brest cedex 3
Tél. +33 (0)2 98 01 60 00

UNIVERSITE
BRETAGNE
LOIRE

